

EDEC TRAVAIL TEMPORAIRE

Accompagner le développement des compétences des salariés intérimaires face aux transitions numérique et écologique, aux mutations économiques, sécuriser leurs parcours professionnels

Contexte :

- ✓ *Le travail temporaire crée de nombreux emplois et constitue une voie d'accès décisive vers l'insertion professionnelle, notamment pour les publics moins qualifiés et les jeunes ;*
- ✓ *Le travail temporaire, comme les secteurs où les salariés intérimaires sont délégués, est également confronté aux mutations économiques structurelles et conjoncturelles liées notamment à la crise sanitaire, aux fortes transformations des métiers ;*
- ✓ *La construction de parcours de formation articulant les besoins en compétences des entreprises avec ceux des individus constitue dès lors un enjeu majeur*

Objectifs des travaux menés dans le cadre de l'EDEC :

- ✓ *Analyser les emplois occupés par les intérimaires dans les secteurs industrie et logistique ;*
- ✓ *Identifier les évolutions des compétences liées aux transitions numérique et écologique ;*
- ✓ *Expérimenter des parcours de formation ; modéliser et déployer ces parcours via une offre de formation déclinable à l'échelle nationale ;*
- ✓ *Identifier et caractériser les métiers à enjeux pour le secteur et ses salariés ;*
- ✓ *Développer une ingénierie d'accompagnement global et renforcé en direction des salariés intérimaires les plus fragilisés par la crise sanitaire ;*
- ✓ *Réaliser une ingénierie destinée à valoriser et à reconnaître les compétences transversales des salariés intérimaires.*

Plus-values de la démarche déployée :

- ✓ Une analyse associant toutes les parties prenantes (agences d'emploi, acteurs emploi - formation, entreprises utilisatrices) pour construire des parcours modulaires sur mesure dans les secteurs de l'industrie et de la logistique ;
- ✓ Des outils RH à destination des agences de l'emploi pour mieux accompagner les mobilités professionnelles de leurs salariés intérimaires.
- ✓ Des outils opérationnels à destination des différentes parties prenantes (acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion) et des salariés intérimaires.

Livrables de l'EDEC :

- ✓ Deux études sur 2 secteurs clés pour l'intérim (industrie et logistique) qui mettent en exergue de nouveaux besoins en compétences liés aux transitions numérique et écologique ;
- ✓ Un outillage pour la réalisation de parcours modulaires de professionnalisation des salariés intérimaires ;
- ✓ Un bilan d'expérimentation de ces parcours auprès de groupes pilotes ;
- ✓ Un outil numérique de promotion et de valorisation des métiers de la logistique à destination des intérimaires ;
- ✓ Une étude sur les métiers à enjeux pour le secteur de l'intérim et les fiches métiers associées ;
- ✓ Un référentiel des compétences transversales des salariés intérimaires
- ✓ Une plateforme d'information dédiée aux salariés intérimaires pour faciliter l'accompagnement global et renforcé des parcours professionnels

Ce projet est porté par la branche du travail temporaire et mis en œuvre avec l'appui d'AKTO, de l'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement (OIR) et du Fonds Professionnel Pour l'Emploi du Travail Temporaire (FPETT).

Calendrier : Novembre 2018 - Octobre 2022



Les chiffres de la branche du travail temporaire :

- ✓ 5 000 entreprises, plus de 11 000 agences d'emploi
- ✓ 30 000 salariés permanents
- ✓ 780 000 intérimaires en ETP
- ✓ 10 000 contrats d'alternance (*Contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage*)
- ✓ 10 000 contrats spécifiques de branche (*CIPI – contrats d'insertion professionnelle intérimaires et CDPI – Contrats de Développement Professionnel Intérimaires*)
- ✓ Un taux d'insertion professionnelle de plus de 80% à l'issue des parcours de formation en alternance, CIPI et CDPI